

COVID-19 L'OBSERVATOIRE

Questions spécifiques : perceptions de l'application STOPCOVID et regards sur l'enjeu du partage des données personnelles

Rapport de résultats – Mai 2020

Delphine Martelli-Banégas, Directrice du Département Corporate

Marion Desreumaux, Directrice de clientèle au Département Corporate

Tiphaine Favré, Chef de Groupe au Département Corporate

Fiche technique de l'enquête



Echantillon

Français représentatifs de la population française âgée de 15 ans et plus
(méthode des quotas sur le sexe, l'âge, la CSP et la région d'habitation)

- 1051 répondants



Recueil

Recueil réalisé en ligne auprès de l'access panel Harris Interactive dans le cadre de l'Observatoire Covid 19 réalisé quotidiennement par Harris Interactive



Dates

- Terrain réalisé le 07 mai 2020

L'observatoire Data Publica



Créé en janvier 2020, l'Observatoire Data Publica est une association loi 1901 dont l'objet principal est l'étude des usages des données par les acteurs publics.

Structure à but non lucratif, elle mène des études et participe à des recherches sur le développement exponentiel des nouveaux usages de la donnée dans la sphère publique, notamment le big data et les outils mobilisant de l'intelligence artificielle.

Elle s'attache à promouvoir des usages éthiques, transparents et démocratiques des données au services des politiques publiques et de l'intérêt général.

L'Observatoire s'appuie pour ce faire sur l'expertise de ses membres fondateurs (les cabinets de conseil CIVITEO, DATACTIVIST et INNOPUBLICA et le cabinet d'avocats PARME Avocats) qui ont développé une activité pionnière sur ces sujets auprès de nombreux acteurs publics. L'Observatoire s'appuie aussi sur des coopérations bénévoles avec des acteurs publics nationaux ou locaux, et sur plusieurs coopérations internationales.

Contact : observatoire@data-publica.eu



Nantes, septembre 2019 : présentation de Data Publica à la presse.

De gauche à droite : Me **Schéhérazade Abboub** (Parme Avocats), **Joël Gombin** (Dataactivist), **Mathieu Caps** (Innopublica) et **Jacques Priol** (CIVITEO).





Contextualisation de la problématique

Préambule : Le Gouvernement fait actuellement développer une application appelée STOPCOVID qui permettra d'enregistrer les contacts entre les personnes qui l'utiliseront grâce à l'utilisation de la technologie Bluetooth. Cette technologie permet en effet de savoir si deux téléphones passent à proximité l'un de l'autre. Si une personne est ensuite atteinte du coronavirus, toutes les personnes ayant été en contact avec elle seront prévenues et pourront alors se faire tester ou se remettre en confinement à titre préventif. Cette application ne sera pas obligatoire.



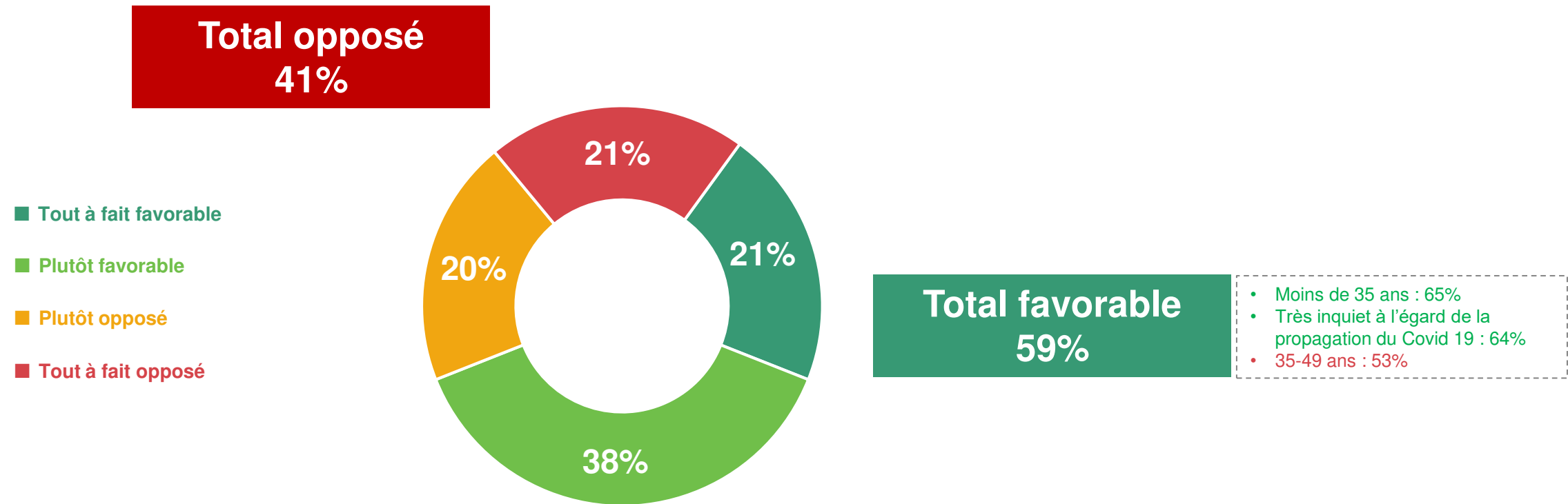


1. STOP COVID

Près de 6 Français sur 10 se montrent favorables à la mise en place par le Gouvernement de l'application STOPCOVID. Les moins de 35 ans et les français les plus inquiets face au Covid-19 sont les plus favorables à sa mise en place.

Regard des Français sur la mise en place par le Gouvernement de l'application STOPCOVID

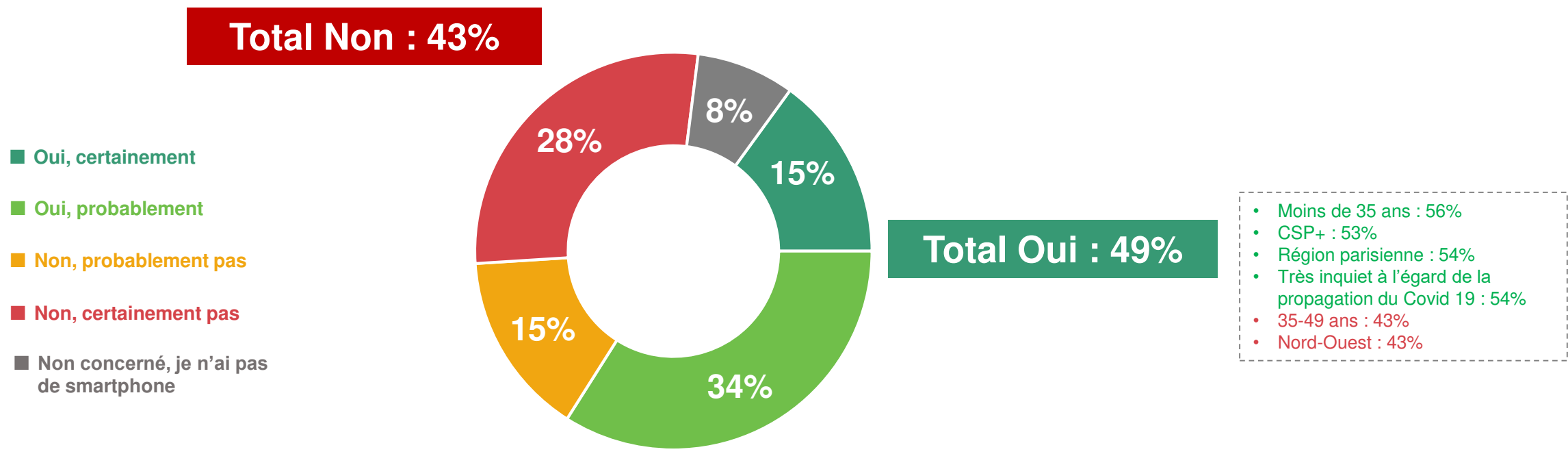
A tous



Un peu moins de la moitié des Français indiquent avoir l'intention d'installer l'application sur leur smartphone, dont seulement 15% qui sont certains de le faire. Cette proportion est un peu plus forte en région parisienne et parmi les plus jeunes.

Intention d'installation de l'application STOPCOVID sur son smartphone

A tous

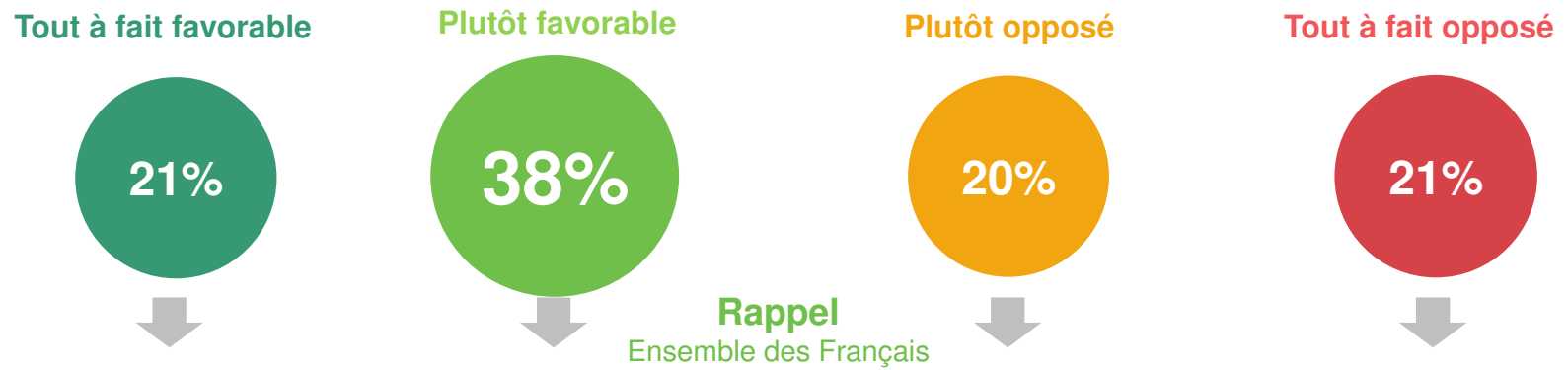


Il y a naturellement une forte corrélation entre l'opinion à l'égard de l'application STOPCOVID et l'intention de l'installer sur son smartphone.

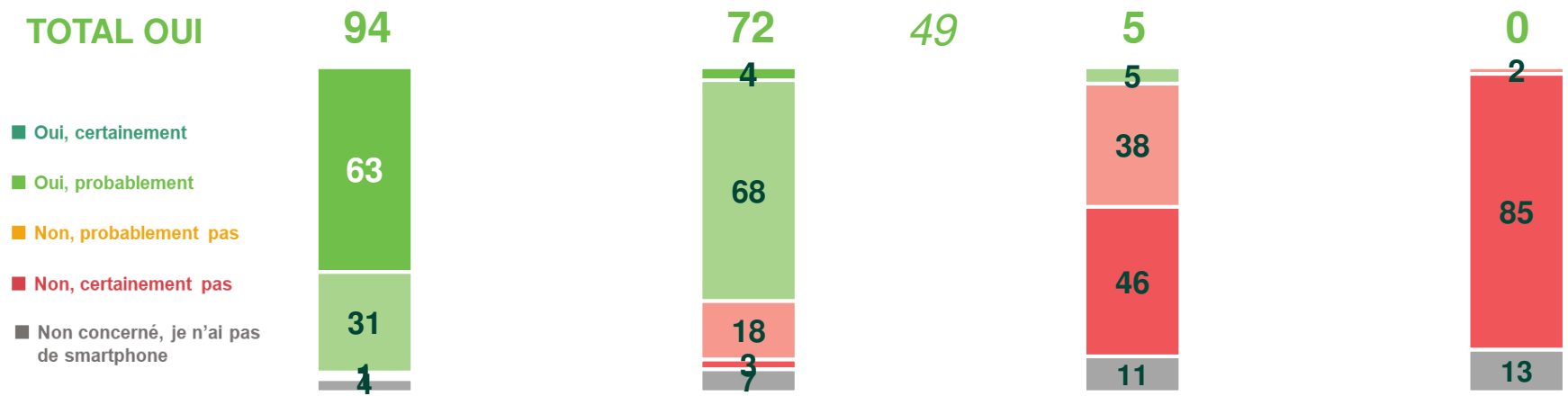
Croisement opinion et intention d'installation de l'application STOPCOVID sur son smartphone

A tous

Opinion à l'égard de la mise en place de l'application STOPCOVID



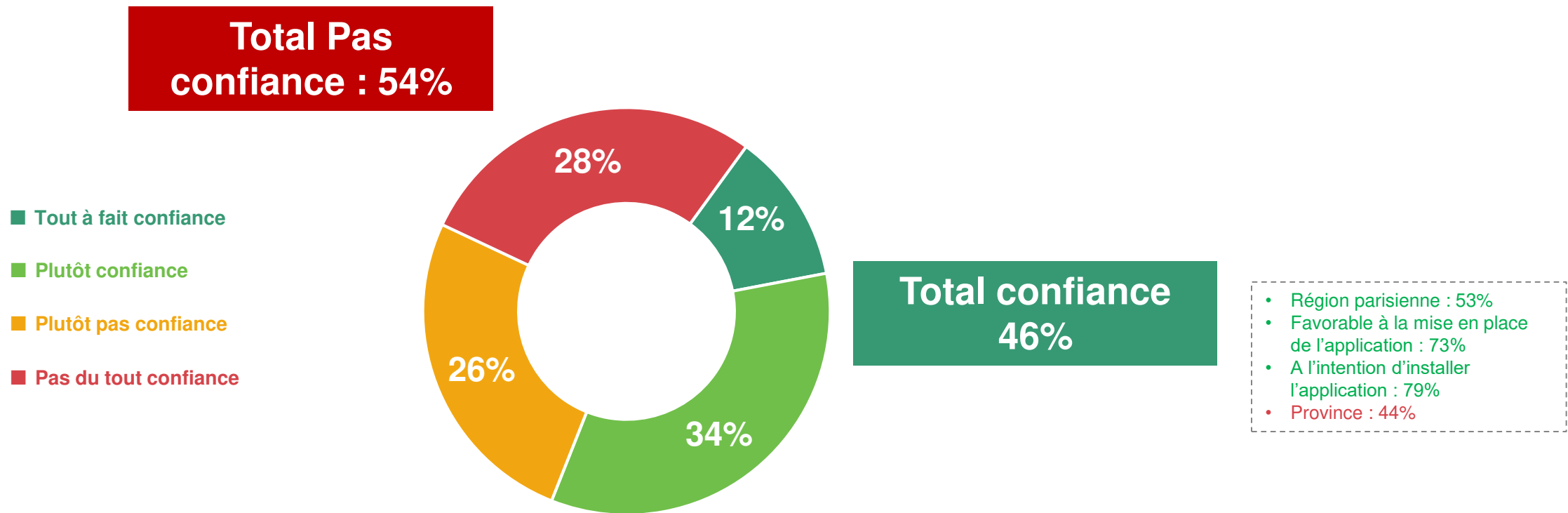
Intention d'installation de l'application STOPCOVID



Bien que les données soient anonymisées, une majorité de Français n’a pas confiance dans le Gouvernement à propos de l’utilisation qui sera faite du fichier centralisant les données recueillies via cette application.

Confiance dans l'utilisation du fichier des données recueillies via l'application STOPCOVID

A tous



Le Gouvernement français a fait le choix de centraliser dans un fichier unique la totalité des données qui seront recueillies à partir des téléphones équipés de l’application. Ces données seront anonymisées.

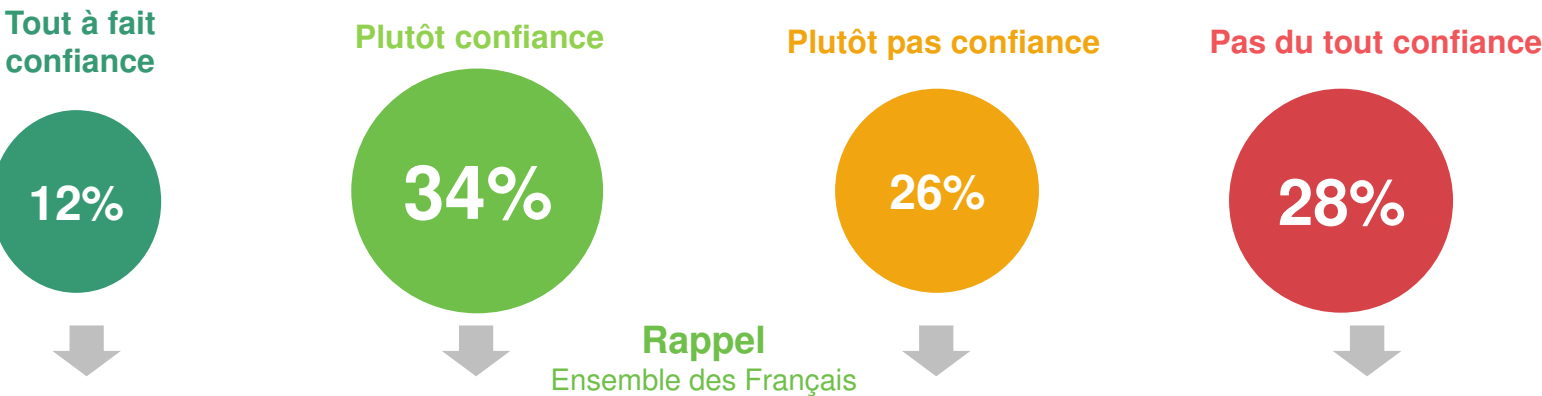
Q3 - Personnellement, avez-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, pas vraiment confiance ou pas du tout confiance dans le gouvernement concernant l'utilisation qui sera faite de ce fichier ?

Une forte corrélation existe entre l'intention d'installation l'application et la confiance prêtée au Gouvernement dans l'utilisation du fichier des données.

Croisement confiance dans l'utilisation des données et Intention d'installation de l'application STOPCOVID sur son smartphone

A tous

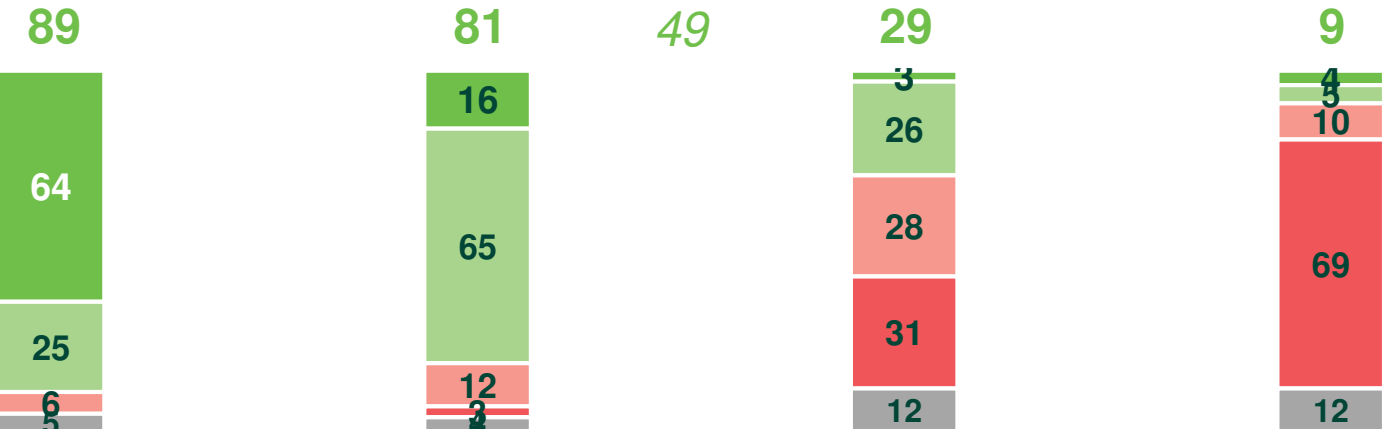
Confiance dans l'utilisation des données qui sont recueillies via l'application STOPCOVID



Rappel
Ensemble des Français

Intention d'installation de l'application STOPCOVID

- TOTAL OUI
- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas
- Non concerné, je n'ai pas de smartphone



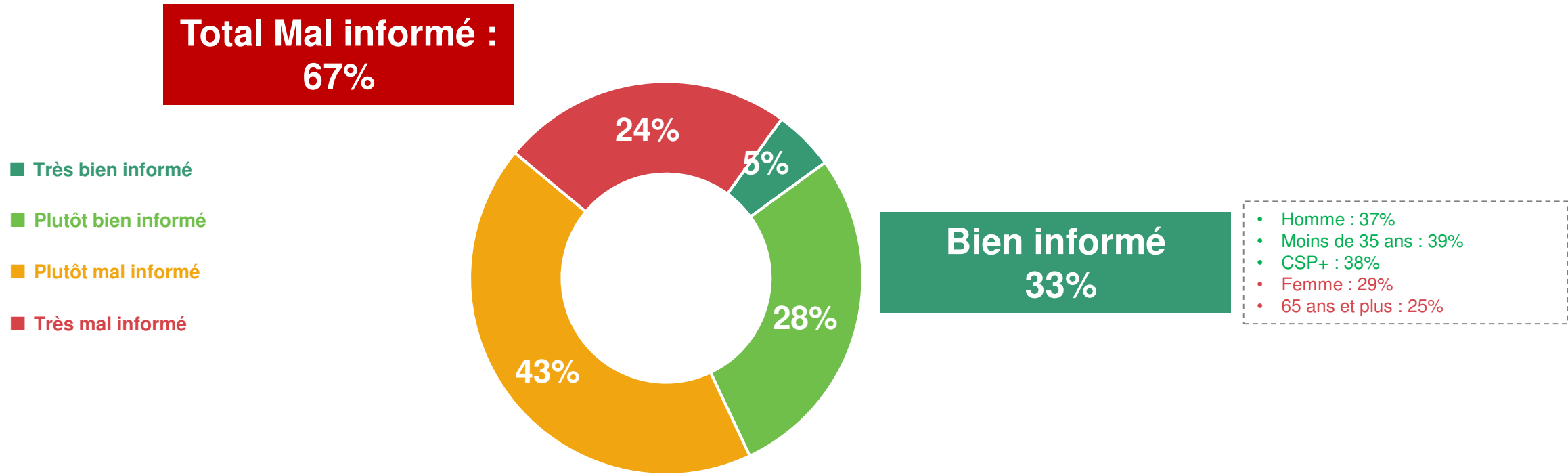


2. L'UTILISATION DES DONNEES PAR LES ACTEURS PUBLICS

De manière générale, 2/3 des Français se sentent mal informés quant à l'utilisation de leurs données personnelles par les acteurs publics. Un sentiment majoritaire qui se retrouve chez tous les profils, quels que soient le sexe, l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle.

Sentiment d'information à l'égard de l'utilisation de ses données personnelles par les acteurs publics

A tous



De manière générale, ce type de technologies de géolocalisation peut être utilisé pour de nombreux autres usages, par exemple pour améliorer la gestion de vos déplacements, pour évaluer vos activités sportives, pour vous recommander de meilleures pratiques alimentaires, pour surveiller vos enfants, pour contrôler l'accès à certains bâtiments publics...

Q4 - Personnellement, diriez-vous que vous êtes bien ou mal informé de l'utilisation qui est faite de vos données par les acteurs publics (l'Etat mais aussi les collectivités locales ou les réseaux de transports par exemple) ?

Dans ce cadre, les Français expriment de fortes attentes en matière d'information, prioritairement sur l'anonymisation des données et les modalités de contrôle, notamment par l'utilisateur lui-même ou par la CNIL.

Informations attendues de la part des acteurs publics avant l'utilisation des données personnelles des citoyens

